FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



Saison 2026 – 2027 - BO n°8 du 24.09.26

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

SOMMAIRE

ILE DE FRANCE RUGBY

SOMMAIRE

AGENDA 5

INFORMATIONS SPORTIVES

- Séniors 7
- Jeunes 9
- Féminines 10
- Rugby à 5 12
- Arbitrage 16

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- Assemblée Générale 19
- Finances 20
- Formation 21
- Annuaire 24
- Rugby Adapté 26

INFORMATIONS GENERALES

- Scolaire 30

INFORMATIONS FEDERALES

- Installations sportives 33

INFORMATIONS DIVERSES

- Aide aux clubs 36
- Appel à projets..... 38
- Appel à candidature 39
- Evènement 40
- Tournois amicaux..... 41

PARTENAIRES & MÉCÈNES 43

CONTACTS 46

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Agenda

Calendrier des évènements « LIFR » à venir

Jours	Dates	Manifestations	Lieux	Horaires
Samedi	16/10/2026	Rencontres Interdépartementales M16 (garçons)	CD77/93/94/95	Après-midi
Lundi et Mardi	19 et 20 /10/2026	CSM 15 N°2 - Féminines	Antony	Journée entière + demi-journée
Jeudi et Vendredi	22 et 23 /10/2026	CSM 15 N°2 - Garçons	Antony	Journée entière + demi-journée
Samedi	28/11/2026	Plateau Sélections Départementales M14	CD93/ CD91	Après-midi
Mercredi	09/12/2026	CSM15 N°3 Garçons : Plateaux d'évaluation	Antony	Après-midi
Samedi	19/12/2026	Rencontres Interdépartementales M16 (garçons)	CD 75/78/91/92	Après-midi
Mercredi	13/01/2027	CSM15 N°3 Féminines : Plateaux d'évaluation	Antony	Après-midi
Samedi	23/01/2027	Plateau Sélections Départementales M13	CD78/ CD94	Après-midi
Dimanche	24/01/2027	Plateau Sélections Départementales M14	CD92/ CD95	Après-midi
Samedi	06/02/2027	Rencontres Interdépartementales M16 (garçons)	CD 75/77/92/93	Après-midi
Samedi et Dimanche	06 et 07 02/2027	CSM 15 N°4 - Féminines	Fontainebleau	Journée entière + demi-journée
Samedi et Dimanche	27 et 28 /02/2027	CSM 15 N°4 - Garçons	Fontainebleau	Journée entière + demi-journée
Samedi	06/03/2027	Tournoi final Interdépartementales M16 (garçons)	Noisy le Grand	Journée entière
Samedi	20/03/2027	Tournoi Final Sélections Départementales M13	Lagny	Journée entière
Dimanche	21/03/2027	Tournoi Final Sélections Départementales M14 « Geninasca »	Vitry	Journée entière
Samedi	27/03/2027	Tournoi Final Sélections Départementales FEM M15 « Veronique Dubois Vincent »	Herblay	Journée entière
Samedi et Dimanche	10 et 11 /04/2027	Tournoi finale Inter Ligues Fem M18 à 7	A déterminer	Journée entière
Vendredi, samedi et dimanche	16,17 et 18 /04/2027	CSM 15 N°5 (National) – Garçons/filles	Fréjus	Journée entière
Mercredi	16/06/2027	CSM15 N°0 2027 Féminine (Détection)	A déterminer	Après-midi
Mercredi	23/06/2027	CSM15 N°0 2027 Garçons (Détection)	A déterminer	Après-midi

Accéder à l'intégralité de l'agenda sur le site de la LIFR

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS SPORTIVES

ILE DE FRANCE RUGBY

RAPPEL : sur toutes nos pelouses !

RESPECT • DISCIPLINE • FAIR-PLAY • RESPONSABILITÉ

Respect des joueurs, des officiels de match, des adversaires
et de tous les acteurs de la rencontre.

Sur et autour du terrain, chacun est responsable de l'image
et des valeurs de notre Rugby.

1. Équipes 3 : la liste des joueurs doit parvenir à la LIFR d'ici demain midi !

Les Équipes 3 engagées les **26 et 27 septembre 2026** doivent transmettre leur liste de joueurs qualifiés à **epreuves@idfrugby.fr** au plus tard le **vendredi 25 septembre à 12h00**. **Passé ce délai, aucune liste ne sera acceptée.**

2. Règlement des Compétitions (RAPPEL)

Suite aux dernières modifications arrivées jusqu'à la date butoir du 7 septembre, le Règlement des Compétitions a été mis à jour. Nous vous invitons fortement à en prendre connaissance.

Télécharger le règlement

3. Support d'aide à la compréhension des points importants du Règlement des Compétitions M+18 (RAPPEL)

Afin de faciliter sa compréhension, la commission des épreuves a préparé un document résumant les modifications. Merci d'en prendre connaissance.

Prendre connaissance des modifications

4. Rappel de l'application du Règlement en cas de Forfait Général avant le 31 décembre 2026 (RAPPEL)

Pour rappel, et afin de combler les conséquences organisationnelles, sportives et d'équité, une caution pour toute équipe M+18 (« Une » et/ou « Réserve ») engagée en Compétition Régionale M+18 sera mise en place.

Celle-ci ne sera débitée que si l'équipe concernée se retrouve en état de Forfait Général avant le 31 décembre 2026.

Le montant de ces cautions :

- 1 000€ pour une « Equipe 3 » ;
- 800€ pour toutes les autres équipes.

5. Annuaire Sportif M+18 : facilitons nos échanges ! (RAPPEL)

Afin de permettre que les informations, les réunions sportives / informations et / ou remontées terrain arrivent jusqu'aux référents sportifs (manager, membre du staff technique, ...) de vos équipes, nous remettons en place **l'annuaire sportif des Compétitions M+18.**

Renseigner les référents de mon club

Début de la Phase de brassage ce week-end !

Pour rappel, ce week-end début le phase de brassage de toutes nos Compétitions Jeunes M16 et M19. Prenez connaissance des poules de brassage de tous les niveaux sur le site de la LIFR !

Avant le début des compétitions (après il sera trop tard), nous demandons à toutes les équipes de bien vouloir vérifier si elles sont bien inscrites :

- avec la bonne composition et le bon numéro de rassemblement ;
- que le club support annoncé en 1er club cité (en cas de rassemblement) est bien le bon ;
- de bien contrôler le nombre d'équipes inscrites (dans le cas de plusieurs inscriptions d'un même club et/ou d'un même rassemblement) ;
- de bien contrôler les 2 formes de jeu (Rugby à XV et à X) afin d'éviter les doublons.

Compétitions à XV **Compétitions à X**

Rappels importants :

- Cette phase déterminera la répartition des équipes dans les niveaux de R1 et de R2. Il ne sera donc pas possible pour un club ou un rassemblement de demander à évoluer dans une autre compétition que celle déterminée par les résultats de ces brassages.

- Des passerelles existeront uniquement en cas d'évolution des effectifs. Cela pourra concerner par exemple, les équipes de R3, qui souhaiteraient postuler en R2 (suite à une arrivée conséquente de joueurs notamment), ou, à l'inverse pour des équipes de R1 ou de R2, (suite à un effectif trop limité) de postuler en R3.

Pour toute correspondance, adressez vos mails à epreuves@idfrugby.fr

1. Fédérale 2 : Prenez connaissance du Règlement de la Compétition

Pour rappel, le calendrier et les poules sont connues depuis la semaine passée.

Accéder aux poules et au calendrier

Précisions : Des rassemblements restent en attente de validation, c'est pourquoi les clubs supports sont inscrits le temps que les clubs concernés fassent le nécessaire. Les modifications sur Oval-e seront faites dans un second temps.

Prendre connaissance du règlement

IMPORTANT - Annuaire : Pour rappel et afin de faciliter les échanges et de cibler plus directement les interlocuteurs concernés par la Compétition Fédérale 2 F+18, nous souhaitons constituer un annuaire interne recensant les contacts de chaque club.

Nous vous invitons à renseigner, via un formulaire en ligne, **le contact sportif de votre équipe F+18** et à **confirmer le contact administratif**.

Cette démarche ne remet pas en cause les destinataires actuellement identifiés. Elle vise simplement à nous permettre de **cibler plus efficacement nos communications** et de favoriser une **meilleure remontée des informations et des besoins du terrain**.

Communiquer les référents de mon club

2. Rugby à X : Les Championnats sont connus !

Au regard des derniers retours reçus ce lundi 21 septembre, vous trouverez sur le site de la LIFR, toutes les informations relatives aux Compétitions Féminines à X de la LIFR :

- Les calendriers
- Les poules des phases de brassage
- Les règlements sportifs

Attention, une équipe s'est ajoutée sur la catégorie F+18 à X. La composition d'une des Poules a donc été modifiée

Accéder aux documents

3. Fédérale 1 : Aucune Obligation Sportive pour 2026/2027 (DERNIER RAPPEL)

La FFR, à partir de cette saison, laisse la main aux Ligues Régionales pour établir ou non des Obligations Sportives relatives aux équipes F+18 de Fédérale 1.

A la suite de la Commission Féminine du 2 septembre, il a été acté que pour la saison 2026/2027 **la LIFR ne mettrait en place aucune obligation sportive pour les clubs franciliens de Fédérale 1 F+18**. Nous reviendrons vers vous pour la saison 2027/2028. Cette décision n'étant appliquée que pour la saison actuelle.

1. Important : Rappel sur le statut CAL (Capacitaire Arbitre Ligue) & Arbitrage R5

Pour officier lors des tournois et des phases finales, les arbitres doivent impérativement être titulaires de la qualification **CAL (Capacitaire Arbitre Ligue)**.

Pour obtenir cette mention, les arbitres doivent dans un premier temps compléter le questionnaire en ligne (disponible en cliquant ici). Ensuite, leur club devra effectuer une demande auprès de la Direction de l'Arbitrage de la Ligue (DAL).

Après validation par la DAL, la mention CAL sera enregistrée sur la licence de l'arbitre. La liste des arbitres habilités sera ensuite transmise au groupe de travail Rugby à 5 de la Ligue.

Cette qualification est entièrement gratuite.

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cette procédure afin de garantir la conformité des désignations d'arbitres.

Pour rappel, au rugby à 5 et sur les dates LIFR / FFR (Férias, Championnats IDF et/ou de France) **chaque équipe doit présenter deux arbitres lors de chaque tournoi.**

2. Féria IDF - Etape n°2 : Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 29 septembre

A peine l'Etape 1 digérée, qu'il est temps de passer à la deuxième pour la Féria IDF de cette saison.

Rendez-vous sur les terres de l'U S **ALFORTVILLE** RUGBY (4567P) où l'Etape 2 de la Féria se déroulera le **dimanche 4 octobre** au matin dès 9h00 (12 équipes au maximum).

Venez festoyer en **jouant au R5 pour la bonne cause** avec cette étape placée sous le signe **d'Octobre Rose.**

S'inscrire avant le mardi 29 septembre, 9h

L'esprit de la Féria ? **Jouer sans prise de tête en s'amusant avant tout ! Déguisements fortement suggérés !**

Rappels importants :

- 6 étapes organisées le samedi ou le dimanche au choix de l'organisateur
- Les équipes sont libres de participer, ou non, aux 6 dates
- Tous les tournois sont sur une ½ journée suivis d'un repas pris en commun
- 40 euros de frais d'inscription par équipe au profit du club organisateur qui organise le buffet
- La souscription à l'assurance de masse sera initiée et prise en charge par la Ligue afin de faire découvrir la pratique au plus grand nombre et permettre aux clubs de recruter toute l'année **donc licencié.es et non licencié.es sont les bienvenu.es !**
- Sur la feuille de match pour les licencié.es mettre le n° de licence, pour les non licencié.es, mettre la date de naissance
- Tournoi où les catégories sont mélangées avec des points Bonus pour prendre en compte les différences de catégories
- **Aucun classement n'est réalisé !**

3. Championnat IDF : Rappels sur les inscriptions

Le Groupe de Travail Rugby à 5 LIFR (totalement bénévole) souhaite faire quelques rappels sur les inscriptions aux dates de Championnat IDF pour la saison 2026/27.

En effet, et **selon les critères définis en réunion de fin de saison :**

- La date limite pour l'inscription est désormais **le lundi 9h00** ;
- Les Plateaux sont désormais limités à **10 équipes maximum / terrain.**

Ces choix communs répondent simplement aux problématiques organisationnelles et sportives tant pour l'équipe LIFR (salarié / groupe de travail) que pour les clubs accueils ! **Cela permet notamment plus de possibilité d'ouvrir un plateau « secours » si une date dépasse les 10 inscrits sur une ou plusieurs catégories.**

Nous vous remercions pour votre bienveillance et votre compréhension

4. Accueil des tournois LIFR : prenez connaissance du tableau de positionnement mis à jour ! (RAPPEL)

La date du 14 septembre dernier étant dépassée, vous trouverez, ci-dessous, le tableau de positionnement mis à jour avec les dernières modifications connues à date.

Prendre connaissance du tableau de positionnement

Les **sections déjà existantes doivent se positionner sur 2 dates (3 pour la catégorie mixte cette saison) par catégorie qu'elles souhaitent engager aux Finales IDF de fin de saison (22-23 mai 2027).** Pour rappel, cette obligation est entérinée depuis 3 saisons lors de la réunion bilan de fin de saison par l'ensemble des clubs mais **elle ne concerne pas les nouvelles sections créées en 26-27.** C'est la LIFR qui désignera les différents clubs organisateurs aux dates indiquées en fonction de ces positionnements et des besoins.

RAPPEL : les clubs qui souhaiteraient engager plusieurs équipes aux Finales Régionales R5 doivent différencier les dates de positionnement par équipe sauf s'ils sont capables d'accueillir plusieurs catégories le même jour.

5. Initiations et Tournois Amicaux : n'oubliez pas de déclarer votre événement ! (RAPPEL)

Au-delà de la souscription à l'assurance de masse relative à votre évènement, obligatoire, nous souhaitions vous faire un rappel de la nécessité de renseigner et envoyer à la LIFR (rugbya5@idfrugby.fr) la déclaration d'initiation de R5, rugby santé ou encore de tournoi amical. **Cette procédure reste toujours de mise et obligatoire pour la bonne couverture de vos pratiquant.e.s**

6. Calendrier 2026/27 : prenez connaissance des modifications ! (DERNIER RAPPEL)

Les dates du Brevet Fédéral R5 ont été modifiées (14/11 ; 05/12 et 06/02), et le calendrier R5 également par conséquence.

Télécharger le nouveau calendrier

7. Brevet Fédéral : Formez-vous pour encadrer votre équipe dans les meilleures conditions (RAPPEL)

L'Institut de formation de la LIFR propose **Le Brevet Fédéral « Rugby à 5 – Niveau 1 »** (BF R5N1) pour encadrer la pratique du « Rugby à 5 tous publics » que ce soit en club sportif ou en prévention primaire.

Les sessions de formation auront lieu les **14/11 ; 05/12 et 06/02**.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires et relatives au parcours de formation dans la partie « Formations » de ce même Bulletin Officiel. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **4 octobre 2026.**

Si un candidat d'un club hors ile de France veut s'inscrire, cela est possible mais dans ce cas il doit prendre contact avec l'Institut de Formation : formation@idfrugby.fr

Les éléments clés à avoir en tête en ce début de saison

La nouvelle saison vient de débuter et la Commission des Arbitres de la LIFR souhaite attirer votre attention sur plusieurs éléments clés pour le bon déroulement de la saison :

- Les inscriptions et les participations au stage de rentrée,
- La présence obligatoire aux réunions de formation,
- Les désignations et les conséquences d'un refus sans motif valable,
- Les outils pour nous faire vos retours sur l'arbitrage.

1. Stage de rentrée : session de rattrapage le 10 octobre à ne pas rater pour que l'arbitre puisse être désignable au cours de la saison

Les inscriptions ont débuté fin juin. Chaque arbitre a reçu un courriel précisant les informations à transmettre à Matthieu Bonneau, avec une date limite fixée au **20 juillet**. Malgré trois relances, un nombre important d'arbitres n'a pas effectué les démarches demandées dans les délais. De ce fait, ils n'ont pas pu être inscrits aux stages de rentrée de **Suresnes (6 septembre)** et de **Massy (12 septembre)**.

Conséquence directe, ces arbitres seront automatiquement inscrits au **stage de rattrapage du 10 octobre à Massy**. **Sans participation à ce stage, ils ne pourront pas arbitrer durant la saison 2026-2027.**

La Commission met tout en œuvre pour éviter que les clubs soient pénalisés. Cependant, chaque arbitre doit également prendre ses responsabilités. Nous vous invitons à faire le point avec les arbitres de votre club qui ne sont pas encore inscrits afin de :

- comprendre leur situation ;
- vérifier s'ils souhaitent poursuivre leur activité d'arbitre ;
- déterminer s'ils envisagent d'arrêter.

2. Réunions de formation : présence obligatoire

Les arbitres doivent participer à l'ensemble des réunions de formation, sauf cas exceptionnel dûment justifié.

Afin de tenir compte des contraintes de déplacement en Île-de-France, les réunions de centre sont organisées sur une période de **quinze jours**, permettant à chacun de rejoindre une autre session si nécessaire. Il est également possible de participer à une réunion organisée dans une autre ligue. Le contenu est identique dans tous les centres.

En l'absence de participation à une réunion de formation (hors cas exceptionnel), l'arbitre ne sera plus désignable et devra attendre la réunion suivante pour retrouver sa capacité à être désigné.

3. Désignations : Elles ne peuvent pas être refusées sans motif valable

La situation des joueurs-arbitres, et plus particulièrement des arbitres mineurs, crée régulièrement des difficultés de désignation.

Désormais, tout arbitre refusant une désignation **sans motif valable** ne sera plus prioritaire pour les désignations suivantes. Les désignations étant effectuées **trois semaines à l'avance, hors phases finales**, les arbitres concernés s'exposent à ne pas être désignés pendant plusieurs semaines.

4. Retours sur les officiels de match : Via Per Arbitre pour les évaluations et par courrier pour les observations

L'outil **Perf Arbitre** permet aujourd'hui d'effectuer des **évaluations**, mais il ne permet pas d'ajouter des commentaires détaillés sur les prestations des officiels de match.

Si vous le souhaitez, vous pouvez transmettre **vos observations** concernant les arbitres et les représentants fédéraux directement **au Directeur de l'Arbitrage, Bruno Fiche**, par courriel à l'adresse : **b.fiche@idfrugby.fr**

Ces retours sont précieux. Ils nous permettent d'échanger avec les officiels concernés et de mettre en place les actions de formation nécessaires à leur progression.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

ILE DE FRANCE RUGBY

26ème Assemblée Générale Ordinaire : Résultat du vote

Vérification des pouvoirs – Collège électoral						
Département	Nombre Clubs	Nombre Licenciés	Nombre Voix	Nombre de Clubs votants	Nombre de Licenciés représentés	Nombre de Voix représentées
Paris	14	4 999	119	10	4 638	106
Seine et Marne	21	3 919	130	15	2 989	100
Yvelines	24	6 732	200	20	6 007	178
Essonne	26	4 944	167	19	3 979	133
Hauts-de-Seine	28	8 125	211	19	6 960	184
Seine Saint Denis	18	3 748	128	13	2 857	96
Val de Marne	15	3 565	114	14	3 546	113
Val d'Oise	12	2 050	70	9	1 834	62
TOTAL	**158**	**38 082**	**1 139**	**119**	**32 810**	**972**
			Soit :	**75,32 %**	**86,16 %**	**85,34 %**

Résolution : Approuvez-vous le budget prévisionnel 2026/2027 ?

Nombre d'électeurs inscrits : 119 représentant 972 voix
Nombre de votants : 70 soit 58,82 % représentant 656 voix soit 67,49 %

Résultat du vote :

- **Oui : 555 voix soit 86,85 %**
- **Non : 84 voix soit 13,15 %**
- **Abstention : 17 voix**

Le budget prévisionnel 2026/2027 est approuvé par l'Assemblée Générale

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Finances

Règlement financier 2026/2027

Suite à l'adoption du budget prévisionnel lors de l'AG du 21 septembre, le règlement financier 2026/2027 est disponible sur le site de la LIFR.

Prendre connaissance du règlement

1. BF « Initiation-Découverte » et « Développement » : Lieux de formation pour la J1 du 3 octobre

Suite à la clôture des inscriptions le 20 septembre, la première journée de formation aux Brevets Fédéraux « Initiation-Découverte » et « Développement » est prévue **samedi 3 octobre de 8h30 à 17h30**.

Une convocation sera envoyée aux stagiaires et aux référents des clubs avec toutes les informations nécessaires ainsi que les lieux précis de formation.

- **Bassin 1** : Cergy
- **Bassin 2** : Elancourt
- **Bassin 3** : Elancourt
- **Bassin 4** : Brétigny
- **Bassin 5** : Brétigny
- **Bassin 6** : à venir
- **Bassin 7** : Coulommiers
- **Bassin 8** : à venir
- **Bassin 9** : Saint-Ouen
- **Bassin 10** : Courbevoie
- **Bassin 11** : Courbevoie
- **Bassin 12** : à venir
- **Bassin 13** : SCUF

2. Formations Fédérales, inscrivez-vous ! (RAPPEL)

Afin de permettre aux clubs de se structurer, La Ligue Île-de-France de Rugby, via son Institut Régional de l'Emploi et de la Formation (IREF), propose un programme de formations pour devenir technicien.

Ces formations couvrent un large éventail de publics grâce à différents Brevets Fédéraux, allant de l'encadrement des plus jeunes jusqu'aux catégories adultes. Les Conseillers Techniques de Clubs (CTC) de la LIFR, en tant que formateurs, accompagnent les stagiaires tout au long de leur parcours vers l'obtention de leur Brevet.

Les 6 Brevets Fédéraux sont les suivants :

- **Le Brevet Fédéral « Découverte – Initiation »** (BF INIT) pour encadrer les catégories des Moins de 8 ans et des Moins de 10 ans.
- **Le Brevet Fédéral « Développement »** (BF DEVE) pour encadrer les catégories des Moins de 12 ans et des Moins de 14 ans.
- **Le Brevet Fédéral « Perfectionnement »** (BF PERF) pour entraîner les catégories des Moins de 16 ans et des Moins de 18 ans.
- **Le Brevet Fédéral « Optimisation »** (BF OPTI) pour entraîner les catégories des Plus de 18 ans.
- **Le Brevet Fédéral « Baby Rugby »** pour encadrer les plus petits de 3 à 6 ans.
- **Le Brevet Fédéral « Rugby à 5 – Niveau 1 »** (BF R5N1) pour encadrer la pratique du « Rugby à 5 tous publics » que ce soit en club sportif ou en prévention primaire.

L'obtention de ces Brevets Fédéraux peut également se faire :

- Par valorisation des acquis sous réserve de remplir les conditions requises,
- Pour les étudiants STAPS sous le couvert d'une convention avec une université et la LIFR.

A noter qu'il existe une accréditation accompagnateur en -8ans/-10ans/-12ans qui se valide en réalisant l'UF1 du BF INIT DEV, et qui n'est valable que 3 ans et qui ne permet d'intervenir que sous couvert d'un éducateur ayant le BF de la catégorie concernée.

Pour ceux qui ont démarré la formation en 2024-2025 ou 2025-2026, qui n'ont pas validé la formation et qui souhaitent poursuivre, il est impératif que le club les inscrive à nouveau pour leur permettre de finir leur formation (la formation peut être ouverte sur 3 ans maximum entre le début et l'obtention du Brevet Fédéral, sous réserve de s'inscrire.)

Pour ceux qui ont déjà un Brevet Fédéral mais qui arrive en fin de validité (30/06/27), il convient de s'inscrire pour le réactiver afin de prolonger la date de validité de 5 ans.

Ci-dessous, le lien pour accéder au catalogue des formations fédérales (brevets fédéraux et certificats fédéraux) où vous retrouverez entre autres **les dates des diverses formations** et les **liens pour que le club puisse inscrire ses candidats(es) :**

Prendre connaissance du catalogue et s'inscrire

Un règlement des formations fédérales est à prendre en considération et est à disposition de tous sur le site LIFR, via le lien :

Règlement

A noter, si un candidat d'un club hors ile de France veut s'inscrire, cela est possible mais dans ce cas il doit prendre contact avec l'Institut de Formation : formation@idfrugby.fr

Dates au plus tard pour s'inscrire :

- ~~BF INIT et BF DEV : 20 septembre 2026~~
- **BF BABY RUGBY : 4 octobre 2026**
- **BF R5N1 : 4 octobre 2026**
- **CERTIFICAT R7 : 8 novembre 2026**
- **REACTIVATION : 4 octobre 2026**

Nous étudions la possibilité de mettre en œuvre d'autres certificats sur 2027.

3. Suivez les parcours de formation de vos éducateurs inscrits à des Brevets Fédéraux grâce à la plateforme Digiforma (RAPPEL)

Depuis la saison 2025-2026, l'IREF (Institut Régional de l'Emploi et de la Formation) de la LIFR bénéficie d'un nouvel outil dans la gestion de ses formations : Digiforma.

Cet outil permet aux stagiaires de recevoir les informations importantes de leur parcours de formation, mais aussi aux clubs concernés de suivre le parcours de tous leurs éducateurs en cours de formation grâce à un espace qui leur est dédié.

Cet espace vous offre plusieurs fonctionnalités :

- Suivre les présences et absences de vos stagiaires,
- Recevoir et consulter les convocations,
- Partager et récupérer des documents avec l'IREF,
- Disposer d'un suivi administratif centralisé.

Accéder à l'espace Club

Par défaut, l'accès est attribué au président du club. Si vous souhaitez qu'une autre personne de votre club soit destinataire (ex : référent formation, responsable sportif…), merci d'en informer l'IREF à l'adresse suivante : formation@idfrugby.fr.

Annuaire des clubs = Trouver un club
Pensez à mettre à jour vos coordonnées sur Oval-e (RAPPEL)

La rubrique « **Trouver un club** » du site de la LIFR **fait office d'annuaire des clubs.** Elle est **en lien avec les fiches renseignées par les clubs sur oval-e**.

ACTION 1 : mettre à jour votre comité directeur sur Oval-e dont les données remontent dans la partie « Direction » de l'espace « Contact » de la fiche de votre club sur le site de la LIFR.



En dépilant une commission (3), je peux Ajouter une Personne (4) en la recherchant par son Nom et son Prénom (5).
Après avoir compléter les champs obligatoires, je peux valider en cliquant sur OK (6).
Une fois ajoutée, la personne est visible dans la commission (7).



ACTION 2 : mettre à jour les pratiques sur Oval-e dont les données remontent dans la partie « Responsables », de l'espace « Contact » de la fiche votre club sur le site de la LIFR.

lien vers un tutoriel

ACTION 3 : demander à chaque **membre de votre comité directeur** et aux **responsables de catégorie** d'aller sur Oval-e, sur leur **fiche « licencié** » et de remplir **les champs « téléphone Public et Email Public » dans la rubrique « Informations affichables sur d'autres sites »** au milieu de la fiche « licencié ».



Ce sont ces données qui apparaitront sur le site de la LIFR et de la FFR.

Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), règlement de l'Union européenne, la Fédération Française de Rugby se doit **d'obtenir l'autorisation des personnes référencées pour rendre visible leurs coordonnées sur son site et ceux des Ligues**.

Accéder à la rubrique « trouver un club »

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

Rugby adapté

Vous voulez proposer l'activité rugby adapté au sein de votre club ?

La Ligue Île-de-France de Rugby encourage les clubs à **développer l'accueil et l'inclusion des personnes en situation de handicap psychique ou cognitif** au sein de leurs activités.

1. Formez-vous avec la Ligue Sport Adapté Île-de-France (AQSA)

La formation peut constituer une première étape pour les clubs souhaitant **structurer progressivement une offre de pratique adaptée**.

Elle peut notamment permettre d'envisager :

- l'intégration de pratiquants en situation de handicap au sein des séances existantes ;
- la mise en place de créneaux spécifiques ;
- le développement d'un projet de **Rugby Adapté** ;
- à terme, la création d'une **section Rugby Adapté** au sein du club.

Dispensée par la **Ligue Sport Adapté Île-de-France**, l'**Attestation de Qualification Sport Adapté (AQSA)** est une formation fédérale complémentaire qui permet d'acquérir des compétences pour intervenir auprès de personnes présentant notamment une déficience intellectuelle ou des troubles psychiques.

Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer aux modules 1 et 2, qui sont notamment accessibles aux bénévoles associatifs, avec ou sans diplôme sportif.

La formation permet notamment de :

- mieux comprendre les caractéristiques et besoins des publics accueillis ;
- adapter sa posture et sa communication ;
- concevoir des situations pédagogiques adaptées ;
- favoriser la participation et l'autonomie des pratiquants ;
- développer une pratique sportive inclusive au sein du club.

Pour les **professionnels titulaires d'un diplôme du secteur sportif**, les **trois modules** permettent d'aller plus loin et d'obtenir l'AQSA, sous réserve de validation de l'ensemble du parcours.

Formations AQSA – Saison 2026/2027

AQSA – Module 1 : Connaissance des publics et de leur environnement – 21 h

- **19 au 21 octobre 2026** – Paris 14e
- **8 au 10 février 2027** – Paris 14e
- **5 au 7 avril 2027** – Paris 14e

AQSA – Module 2 – Discipline spécifique
Des sessions peuvent être organisées **selon les disciplines et sur demande**.

AQSA – Module 2 APT – Activités Physiques pour Tous – 35 h

- **14 au 18 juin 2027** – Paris 14e

AQSA – Module 3 – Stage pédagogique – 35 h

Le stage pédagogique est organisé sur demande auprès de la Ligue Sport Adapté Île-de-France.

Les inscriptions sont possibles jusqu'à 10 jours avant le début de chaque formation, dans la limite des places disponibles.

La formation AQSA peut être financée **à titre individuel** ou, pour les professionnels concernés, faire l'objet d'une **prise en charge par l'employeur ou l'OPCO**.

Pour les salariés du secteur sportif, l'**AFDAS**, en tant qu'OPCO de la branche Sport, peut notamment être sollicitée pour étudier les possibilités de financement de la formation, **sous réserve des conditions d'éligibilité et des règles de prise en charge applicables**.

Tarifs :

- **Prise en charge employeur / OPCO** : Module 1 (530€) + Module 2 (530€) + Module 3 (100€)
- **Prise en charge individuelle** : Module 1 (265€) + Module 2 (265€) + Module 3 (100€)

Pour les éducateurs bénévoles, les possibilités de financement peuvent être différentes. Il est donc recommandé de **se rapprocher directement de la Ligue Sport Adapté Île-de-France avant toute inscription** afin d'identifier les modalités de financement envisageables : contact@sportadapteiledefrance.org

2. Faites-vous accompagner par la LIFR et/ou une section existante

Les membres du groupe de travail de la LIFR sont également à votre disposition pour vous conseiller et vous accompagner dans la mise en œuvre de votre projet : rugby.adapte@idfrugby.fr

Ils pourront vous mettre en relation avec le responsable de la section existante la plus proche de votre club pour bénéficier de son retour d'expérience.

Département 78

- MLSGP 78 – Ovale & Sens

Département 92

- CS Clichy - Rugby Cœur Ovalie
- Rueil AC – Adapt'Ovalie
- RC Suresnes
- Racing club de France

Département 93

- RC Livry Gargan
- RC Drancy

Département 94

- RC Val de Bièvre

Département 95

- AS St Ouen L'Aumône - Section Christo-Rugby Adapté

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Scolaire

« Deux heures de sport en plus au collège » : Communiquez-nous votre intérêt pour intégrer ce dispositif avant le vendredi 12 octobre

La **DRAJES Île-de-France déploie pour l'année scolaire 2026-2027 le dispositif « Deux heures de sport en plus au collège » (2HSC)**. Ce dispositif offre aux **collèges publics volontaires** la possibilité de proposer, en dehors des temps d'enseignement, des activités physiques et sportives aux élèves qui pratiquent peu ou pas d'activité physique, avec une attention particulière portée aux **jeunes filles, aux élèves à besoins éducatifs particuliers et aux jeunes en situation de handicap**.

Pour les **clubs de rugby**, ce dispositif constitue une opportunité de **développer leur présence dans les collèges, de faire découvrir le rugby à de nouveaux publics et de renforcer leurs partenariats avec les établissements scolaires**, dans le cadre d'interventions financées par le dispositif.

La Ligue souhaite donc identifier les clubs qui pourraient proposer une offre dans ce cadre.

A titre indicatif, voici une liste (non exhaustive) des collèges d'île de France engagés dans le dispositif, datant de mars 2025. Cette liste est amenée à évoluer pour l'année 2026-2027 en fonction de l'intérêt des établissements, et des offres locales proposées par les clubs sportifs.

Que vous soyez **déjà engagés auprès de collèges ou que vous souhaitiez développer votre présence dans le milieu scolaire**, nous vous invitons à nous faire connaître votre offre via le formulaire ci-dessous **avant le VENDREDI 12 OCTOBRE : Formulaire – Recensement des structures mobilisables 2HSC – Remplir le formulaire**

Cela permettra à la Ligue et aux Comités de **cartographier les offres disponibles, de valoriser les ressources des clubs et, lorsque cela est nécessaire, de faciliter leur mise en relation avec des collèges intéressés**.

À noter :

- Les collèges volontaires **doivent candidater avant le 2 novembre.**
- Les interventions sont financées **jusqu'à 150€ TTC par séance de 2 heures**, dans la limite d'une enveloppe indicative pouvant atteindre **9 000€ par collège**, sous réserve des crédits disponibles et de la validation du dossier.

- **Aucune intervention ne peut débuter avant la signature de la convention *(Collège, Club et DRAJES)* prévue dans le dispositif.**
- **Télécharger l'infographie de la DRAJES présentant le dispositif, son calendrier et ses modalités de mise en œuvre**.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS FÉDÉRALES

ILE DE FRANCE RUGBY

Installations sportives

1. La FFR accompagne les clubs dans l'implantation de nouveaux poteaux de rugby

Déployer le rugby dans les territoires passe aussi par la possibilité de disposer d'équipements adaptés à la pratique. C'est dans cette logique que la FFR propose **un fonds d'investissement destiné à accompagner la création et l'implantation de nouveaux poteaux de rugby.**

Le dispositif repose ainsi sur **un partenariat entre le club et la collectivité**. Le dossier peut être déposé directement par le club, avec l'engagement de la collectivité, ou par la collectivité elle-même, qui doit alors désigner explicitement le club concerné. Dans tous les cas, **le club reste le bénéficiaire de l'aide financière versée par la FFR.**

La participation de la FFR représente 50 % des dépenses éligibles hors taxes, dans la limite de 3 500 euros par projet. Sont notamment concernés l'achat et la pose des poteaux, les travaux de scellement, de fondation ou de terrassement directement nécessaires, ainsi que les protections et certains équipements techniques indispensables à leur mise en service. **Cette aide est exclusivement consacrée à la création d'une nouvelle implantation.**

Au-delà de l'installation de poteaux, l'enjeu est donc d'augmenter concrètement le nombre de lieux susceptibles d'accueillir des pratiquants.

Un principe doit particulièrement retenir l'attention des clubs : **aucune dépense ne doit être engagée avant le dépôt de la candidature. Un devis signé, un bon de commande ou le démarrage des travaux avant le dépôt rendent ainsi le projet irrecevable**.

Pour candidater, les clubs disposent d'une procédure définie dans le cahier des charges.

Les dossiers sont notamment étudiés au regard de l'impact attendu sur la pratique, en particulier auprès des jeunes, des Écoles de Rugby ou des féminines, mais aussi de la création d'un nouvel accès à un équipement, de la faisabilité du projet, de la qualité du partenariat local et de l'équité territoriale.

Une fois l'aide attribuée, une convention est établie entre la FFR et le club. Le projet doit être réalisé dans un délai maximal de douze mois.

Prendre connaissance du cahier des charges

2. Terrains secs : Conseils et bonnes pratiques à adopter (RAPPEL)

Suite à la période estivale, marquée par différentes vagues de canicule, de nombreux terrains ont souffert des conséquences de ces épisodes climatiques, appelés à se reproduire et potentiellement à s'intensifier au fil des années. Ces fortes chaleurs ont notamment engendré des phénomènes de sécheresse affectant les terrains de rugby, pouvant altérer les conditions de pratique et, dans certaines situations, présenter un risque pour la sécurité des pratiquants ou nécessiter une interruption de l'activité.

Dans ce contexte, l'objectif est d'accompagner les clubs en leur apportant des conseils et des bonnes pratiques **permettant de préserver leurs terrains et de favoriser leur remise en état** afin qu'ils puissent, à nouveau, accueillir des rencontres dans de bonnes conditions.

À cet effet, vous trouverez, ci-dessous, la « **Fiche pratique : Terrains secs** », qui présente les différents conseils et bonnes pratiques à adopter.

Télécharger la fiche

Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que **certaines de ces actions, notamment celles relatives à l'arrosage, à la tonte ou aux travaux mécaniques, doivent être mises en œuvre en concertation avec le propriétaire et/ou le gestionnaire de l'installation.**

Ces actions sont essentielles afin de préparer au mieux les terrains à la période hivernale à venir et de favoriser leur bon état pour la reprise et la poursuite des compétitions.

La Direction des Compétitions, des Stades et des Officiels de Matchs reste à votre disposition pour tout complément d'information : terrains@ffr.fr

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS DIVERSES VIE DES CLUBS

ILE DE FRANCE RUGBY

Aide aux clubs : 2 dispositifs pour aider financièrement vos jeunes (futurs) licenciés

1. Pass Sport : le dispositif revient à la rentrée avec une aide de 50 euros (RAPPEL)

Le pass Sport revient avec un périmètre élargi. **Du 1er septembre au 31 décembre 2026**, les jeunes éligibles pourront bénéficier d'une **réduction de 50 euros sur leur inscription auprès d'un club** ou d'une structure sportive participant au dispositif.

La principale nouveauté concerne le retour des enfants âgés de 6 à 13 ans. Ils rejoignent les 14-17 ans, déjà concernés par le dispositif. **Pour les jeunes de 6 à 17 ans, l'éligibilité dépend désormais des ressources de la famille : le quotient familial CAF ou MSA doit être inférieur à 700 euros.**

Le fonctionnement reste simple pour les familles. **Les bénéficiaires recevront à partir de la mi-septembre un code individuel d'activation**. Celui-ci devra être présenté au club choisi, qui appliquera directement la réduction de 50 euros sur le montant de l'inscription.

Le club pourra ensuite demander son remboursement par l'intermédiaire du « *Compte Asso* ». Dans le cas où le coût de l'inscription serait inférieur au montant du pass Sport, la différence devra tout de même profiter au jeune bénéficiaire, par exemple sous la forme d'équipements ou de textile du club.

Les familles peuvent dès maintenant vérifier leur éligibilité et consulter la liste des structures participant au dispositif sur le portail officiel du pass Sport.

Autre évolution annoncée pour cette saison : le soutien ne s'arrêtera pas nécessairement aux 50 euros accordés lors de l'inscription. **Une aide complémentaire doit être versée au premier trimestre 2027 par la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) aux jeunes de 6 à 17 ans bénéficiaires de la CAF ayant activé leur pass Sport à la rentrée 2026.**

L'objectif est notamment de permettre aux familles de mieux absorber les dépenses qui accompagnent la pratique sportive au-delà de la seule adhésion : équipement, tenue ou autres frais liés à l'activité.

Le reste également accessible aux jeunes en situation de handicap : de 6 à 19 ans pour les bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), et de 16 à 30 ans pour les bénéficiaires de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH). Les étudiants de moins de 28 ans bénéficiant d'une bourse CROUS – y compris l'aide annuelle – ou d'une bourse régionale pour une formation sanitaire et sociale attribuée avant le 15 octobre 2026 restent également concernés.

En savoir plus sur Pass Sport

2. Avec l'appli LABAZ de la Région Ile de France, une aide de 100€ pour la licence sportive des 15 à 17 ans (RAPPEL)

La Région Ile de France, partenaire majeur de la LIFR, **propose une aide de 100 €** afin de faciliter et renforcer l'accès **des jeunes franciliens de 15 à 17 ans aux pratiques sportives et culturelles.**

Elle est disponible via **l'application LABAZ,** mise en place par la Région Île-de-France.

L'aide est strictement personnelle et créditée sur l'application LABAZ, dans le portefeuille virtuel de chaque jeune remplissant les critères d'éligibilité.

Son montant n'est pas cumulable d'une année sur l'autre : **il est crédité le 1er septembre et peut être utilisé jusqu'au 31 août de l'année suivante.**

Cette offre représente un double avantage pour les clubs :

- Fidéliser leurs licenciés en les aidant dans la prise en charge de leur licence,
- Recruter de nouveaux licenciés, présents sur l'appli LABAZ et curieux d'essayer le rugby.

Les clubs sont invités à :

- Se référencer comme « Partenaire » à l'aide du mode d'emploi préparé par les équipes de la Région.
- Partager l'information à leurs licenciés afin de les inciter à s'inscrire.

Devenir Partenaire de l'Aide sport - culture

Bénéficier de l'Aide sport - culture

Appel à projets - Impact 2024 & ANS : Déposez vos dossiers avant le 30 septembre (RAPPEL)

La campagne de dépôt des dossiers « Impact 2024 x ANS », ouverte depuis le 10 juillet, se clôturera le **30 septembre**.

Les thématiques éligibles :

- Adapter les activités physiques et sportives au changement climatique,
- Proposer des solutions innovantes pour répondre aux enjeux de la transformation numérique
- **Accompagner l'inclusion de tous les publics dans les structures sportives : rugby santé/adapté**
- Soutenir l'aide humaine dans le parasport.

Pour être éligibles, les projets doivent :

- **Faire l'objet d'un consortium comprenant, en plus du porteur de projet, au moins un autre partenaire** ;
- **Démarrer impérativement dans le courant de l'année 2026 et se terminer avant le 30 juin 2028 ;**
- Avoir lieu sur le territoire français (Hexagone, DROM-COM) ;
- Ne pas être soutenus via d'autres financements des partenaires de l'appel à projets pour le même projet (liste des partenaires en 6.2).

Sont inéligibles :

- Les projets à but lucratif ;
- Les projets dont l'unique objet est l'organisation d'un seul événement ;
- Les projets dont l'unique objet est la construction d'infrastructures ou l'achat d'équipements ;
- Les projets ne s'appuyant sur aucun partenaire ;
- Les projets qui bénéficient à un cercle restreint d'individus aux intérêts particuliers (exemple : association d'alumni, professionnelle, d'habitants) ;
- Les projets ayant une dimension politique, religieuse ou de solidarité internationale ;
- Les projets de recherche fondamentale (à savoir les projets qui ne sont pas des projets de recherche appliquée), les projets individuels et/ou étudiants, les actions ponctuelles et non durables (exemple : raids, voyages humanitaires, galas, sponsoring), les demandes de dons et lots publicitaires.

L'ensemble des critères d'éligibilités et de soutien ainsi que les modalités pour postuler sont précisés dans la note de cadrage ou sur le site de l'ANS : https://www.agencedusport.fr/appel-projets-impact

Les dossiers sont à déposer sur https://lecompteasso.associations.gouv.fr/ avec le code 2311.

Appel à candidature pour « Objectif parité 2028 », le parcours de formation et de mentorat financé par la Région Île-de-France à destination des femmes dirigeantes bénévoles

Le parcours en bref

- 77 heures de formation sur douze mois, de novembre 2026 à novembre 2027 : présentiel, e-learning et classes virtuelles en soirée
- Un mentorat individuel assuré pendant toute la durée du parcours
- L'intégration à un réseau régional de dirigeantes issues de l'ensemble des disciplines
- Aucun prérequis de diplôme, un rythme conçu pour être compatible avec un engagement bénévole

Save the date — soirée de lancement

Afin de réunir les participantes, leurs mentors et les représentants des structures franciliennes engagées dans la démarche, la soirée de lancement aura lieu le 19 novembre 2026.

Aucun prérequis de diplôme. Seul compte votre engagement à prendre des responsabilités dans la gouvernance du sport francilien !

Télécharger la brochure de présentation

Candidater avant le vendredi 6 novembre

Participez à la journée Sport Santé organisée par le Comité départemental de l'Essonne, le 17 octobre

Le Comité Départemental de Rugby de l'Essonne – CD91 organise le samedi 17 octobre 2026 à Chilly-Mazarin une grande Journée Sport Santé, **ouverte à toutes et à tous**.

Cette journée a pour objectif de faire découvrir **un rugby accessible, inclusif et convivial**, et de montrer que l'activité physique peut s'adapter à chacun, quels que soient l'âge, le niveau de pratique ou la condition physique.

AU PROGRAMME – CÔTÉ SPORTIF

Initiations et découverte des différentes pratiques du rugby pour tous :

- Rugby Santé
- Rugby à 5
- Rugby Fauteuil
- Tournois et rencontres
- Ateliers d'initiation et de découverte

VILLAGE SANTÉ

- Stands de dépistage et de prévention : hypertension, diabète, cancers…
- Réalisation de bilans de prévention
- Présence de professionnels et d'acteurs du Sport Santé

CONFÉRENCES – SPORT & SANTÉ

- Des conférences et temps d'échanges autour du sport, de la santé et du développement du Rugby Santé, avec notamment des retours d'expérience de coachs, dirigeants, joueurs et professionnels de santé.

POUR LES CLUBS

- un temps sera également consacré aux clubs souhaitant créer ou développer une section Rugby Santé, avec des informations et des échanges sur la mise en place d'un tel projet.

Organisation de la journée

S'inscrire à la journée

Tournois amicaux

1. Tournois autorisés en Ile de France (RAPPEL)

Sur le site de la LIFR, dans « Gérer mon club » - « Sportifs » - « Tournois amicaux », vous trouverez, la liste des tournois amicaux autorisés par la LIFR pour l'ensemble des catégories.

Accéder au site de la LIFR

Nous vous rappelons que tous **les tournois doivent être déclarés à la Ligue et autorisés par la Ligue s'il est de type Territorial ou National et par la FFR s'il est international.**

2. Documents utiles

Tous les documents sont téléchargeables sur le site. Ils sont disponibles dans la rubrique Gérer mon club / Sportif / Documents utiles

Accéder aux documents

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

PARTENAIRES & MÉCÈNES

ILE DE FRANCE RUGBY

Les partenaires & mécènes de la LIFR au soutien du rugby francilien



FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



CONTACTS

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Contacts

Pour faciliter vos contacts avec nous !

Afin de faciliter la communication entre les clubs franciliens et les différents acteurs de la Ligue Régionale (élus et salariés), nous avons mis en place des adresses mails « génériques ». N'hésitez pas à les utiliser car tous les mails reçus sur ces adresses sont lus automatiquement par toutes les personnes concernées par votre demande, au-delà du responsable mentionné ci-dessous.

Affiliations	01 43 42 42 85 06 74 73 95 14	affiliations@idfrugby.fr
Agence Nationale du Sport	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	ans@idfrugby.fr
Appel	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	appel@idfrugby.fr
Arbitrage	06 14 41 67 80	arbitrage@idfrugby.fr
Arbitrage - Arbitres indispos	06 14 41 67 80	indispos-arbitres@idfrugby.fr
Arbitrage - Devenir arbitre	06 14 41 67 80	jeveuxarbitrer@ffr.fr
Bénévolat	01 43 42 51 51	benevolat@idfrugby.fr
Citoyenneté	07 70 06 83 24	citoyennete@idfrugby.fr
Communication	06 34 48 21 01	communication@idfrugby.fr
Covid Manager	06 75 61 11 78	covidmanager@idfrugby.fr
CRACG	07 62 76 36 44	cracg@idfrugby.fr
Discipline	01 43 42 42 85 06 74 73 95 14	discipline@idfrugby.fr
Ecoles de Rugby	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	edr@idfrugby.fr
Environnement	01 43 42 51 51	environnement@idfrugby.fr
Epreuves (Jeunes) **Epreuves (Seniors)**	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27 01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	epreuves@idfrugby.fr
Financier	01 43 42 46 87 06 18 60 40 15	financier@idfrugby.fr
Formation	01 43 42 49 92 06 45 48 74 08	formation@idfrugby.fr
Litiges	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	litiges@idfrugby.fr
Médical	01 43 42 51 51	medicale@idfrugby.fr
Médical - Carton Bleu	01 43 42 51 51	carton-bleu@idfrugby.fr
Officiels de match - Rapport Officiel	01 43 42 51 51 07 62 76 36 44	rapport-officiel@idfrugby.fr

Partenariat	01 43 42 51 51	partenariat@idfrugby.fr
Qualification des Terrains	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	terrains@idfrugby.fr
Rassemblements (gestion des dossiers)	07 62 76 36 44	rassemblements@idfrugby.fr
RF Indispo	06 06 95 19 51	Indispos-rf@idfrugby.fr
Rugby Adapté	07 70 06 83 24	rugby.adapte@idfrugby.fr
Rugby à 5	01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	rugbya5@idfrugby.fr
Rugby à 7	01 43 42 42 86 06 12 62 57 38 01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	rugbya7@idfrugby.fr
Rugby Loisir	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	rugby-loisir@idfrugby.fr rugby-loisirplus@idfrugby.fr
Rugby Santé	07 70 06 83 24	rugby.sante@idfrugby.fr
Scolaire	07 70 06 83 24	scolaire@idfrugby.fr
Services Civiques	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	servicecivique@idfrugby.fr

Pour tout autre sujet, envoyez votre mail à l'adresse : ligue@idfrugby.fr ce qui ne vous empêche pas, aussi, de contacter individuellement les élus de votre choix ! Nous sommes là pour vous aider !